

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

**Session annuelle
du Conseil d'administration**

Rome, 9-12 juin 2008

RESSOURCES, QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES

**Point 6 de l'ordre du
jour**

*Pour information**



Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.A/2008/6-G/1
25 avril 2008
ORIGINAL: ANGLAIS

SIXIÈME RAPPORT INTÉRIMAIRE SUR L'APPLICATION DES NORMES COMPTABLES INTERNATIONALES DU SECTEUR PUBLIC

* Conformément aux décisions du Conseil d'administration sur la gouvernance approuvées à la session annuelle et à la troisième session ordinaire de 2000, les points soumis pour information ne seront pas discutés, sauf si un membre en fait la demande expresse, suffisamment à l'avance avant la réunion, et que la présidence fait droit à cette demande, considérant qu'il s'agit là d'une bonne utilisation du temps dont dispose le Conseil.

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site Web du PAM (<http://www.wfp.org/eb>).

NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour information.

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions de caractère technique à poser sur le présent document à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Directeur financier adjoint et Directeur, FLA*:	M. E. Whiting	tél.: 066513-2701
--	---------------	-------------------

Chef, FLAI**:	M. D. Bato	tél.: 066513-3071
---------------	------------	-------------------

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter Mme C. Panlilio, Assistante administrative de l'Unité des services de conférence (tél.: 066513-2645).

* Bureau de la comptabilité

** Sous-Division chargée du projet sur les normes IPSAS

RESUME

À la deuxième session ordinaire du Conseil de 2007, le Secrétariat a indiqué au Conseil qu'il serait informé, lors de sa session annuelle de 2008, de l'état d'avancement de l'adoption des Normes comptables internationales du secteur public (normes IPSAS) en 2008 en vue de la mise en service de WINGS II prévue pour le début de 2009.

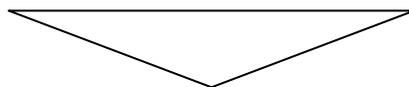
Le présent document informe le Conseil des mesures que le système des Nations Unies a prises ou est en train de prendre concernant l'adoption des normes IPSAS. Il résume également les mesures prises par le Programme – qui est un précurseur en ce domaine – au cours des 12 derniers mois pour atteindre cet objectif en 2008 et examine son degré de préparation à différents niveaux: disponibilité des systèmes, respect des dispositions applicables, soutien de la direction et du Commissaire aux comptes, implication des unités administratives et familiarisation des membres du personnel. Il évalue les résultats quantifiables et les étapes franchies par rapport aux prévisions du plan de travail initialement approuvé, et décrit l'état d'avancement du processus d'adoption.

Une mise à jour du budget affecté au projet est examinée. L'adoption des normes étant considérée comme réalisable dès cette année, il convient de mettre sur pied un système de gestion et de suivi couvrant 2008 et débordant sur 2009, afin de préparer les premiers états financiers conformes aux normes IPSAS.

Sous réserve de disposer de ressources budgétaires suffisantes, les capacités créées par le projet seront intégrées dans les activités courantes. En 2008 et 2009, l'équipe chargée du projet apportera son soutien en participant au processus de clôture des comptes et en appuyant les efforts de coordination et de soutien des Nations Unies dans le cadre du projet de mise à niveau du système. Des mécanismes d'établissement de rapports permettront de tenir le Conseil informé des progrès accomplis dans l'application des normes IPSAS grâce à des mises à jour régulières.

En conclusion, le document souligne que la conformité aux normes IPSAS exige un appui constant de la direction et un personnel compétent, ainsi qu'un progiciel de gestion intégrée qui permettra d'établir les états financiers sans discontinuité.

PROJET DE DECISION*



Le Conseil prend note des éléments suivants:

- i) les mesures prises par le PAM et les Nations Unies pour préparer l'adoption et l'application des normes IPSAS;
- ii) les dernières informations sur les activités et les grandes étapes (voir l'annexe I) et la mise à jour du budget;
- iii) les mesures prises pour mener à bien le processus d'adoption et de transition dans les domaines les plus directement touchés (voir l'annexe II); et
- iv) les activités proposées par le Secrétariat après la phase d'adoption – financées par les ressources allouées au projet – afin d'aider le PAM à mener à bien la transition en 2008, de faciliter la mise à niveau du système de gestion intégrée, et de contribuer à établir en 2008 les premiers états financiers conformes aux normes IPSAS.

* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" (WFP/EB.A/2008/16) publié à la fin de la session du Conseil.

OBJECTIFS

1. Les objectifs du présent document sont les suivants:
 - continuer de tenir le Conseil informé de l'état d'avancement du processus d'adoption et d'application des normes IPSAS au sein du PAM;
 - résumer les mesures prises par le système des Nations Unies pour adopter les normes IPSAS;
 - présenter le travail accompli au sein du PAM pour adopter les normes IPSAS et décrire notamment les enjeux et les difficultés rencontrés; et
 - décrire le degré de préparation du PAM face à l'adoption des normes IPSAS en 2008, l'utilisation du budget prévu à cet effet, ainsi que les résultats quantifiables et les étapes franchies dans ce sens.

INTRODUCTION

2. Le Conseil a été tenu informé de l'évolution du processus d'adoption et d'application des normes IPSAS au sein du PAM et du système des Nations Unies grâce à la publication de rapports réguliers.
3. L'adoption des normes IPSAS s'inscrit dans la réforme administrative et budgétaire des Nations Unies, qui prévoit de hisser les normes de comptabilité et de présentation de l'information financière à un niveau international comparable à celui des secteurs public et privé.
4. L'objectif consiste à renforcer l'obligation redditionnelle ainsi que la comparabilité, l'harmonisation et la transparence de l'information financière et de la comptabilité du système des Nations Unies.
5. En juin 2006, le Conseil a approuvé l'adoption des normes IPSAS à compter de janvier 2008 et des ressources ont été dégagées pour mettre en place un projet et déployer une équipe de comptables, afin d'appliquer les normes IPSAS parallèlement à la mise à niveau du progiciel de gestion intégrée ERP (*Enterprise Resource Planning*) connu sous le nom de WINGS II.
6. Des documents ont ensuite été soumis à l'approbation du Conseil dans le but de modifier le Statut, le Règlement général et le Règlement financier du PAM et de décrire précisément les modalités du processus d'adoption et d'application. Des séminaires financiers ont été organisés à l'intention des membres du Conseil, en mai 2007 et en avril 2008, afin de les familiariser à l'adoption des normes IPSAS. Une réunion d'information du Conseil s'est tenue en décembre 2007, qui a permis un débat ouvert sur les problèmes rencontrés lors du processus d'adoption et sur les solutions adoptées.
7. Le document "Cinquième rapport intérimaire sur l'application des normes comptables internationales du secteur public" (WFP/EB.2/2007/5-E/1) mesurait la capacité du PAM d'adopter les normes IPSAS et décrivait les défis à relever pour y parvenir dès 2008. Il a été décidé que le Secrétariat informerait le Conseil sur l'état de préparation du PAM à sa session annuelle de 2008.

MESURES ADOPTEES PAR LE SYSTEME DES NATIONS UNIES

8. Le Comité de haut niveau sur la gestion a approuvé l'adoption des normes IPSAS par les organismes des Nations Unies en novembre 2005, en fixant comme échéance pour son entrée en vigueur la période d'établissement des rapports financiers débutant le 1^{er} janvier 2010. En juillet 2006, l'Assemblée générale a approuvé l'adoption des normes IPSAS par les Nations Unies.
9. D'ici là, les Normes comptables du système des Nations Unies (UNSAS) restent utilisées par la plupart des organismes des Nations Unies en matière d'information financière. Ces normes ont été élaborées en interne au début des années 90 pour unifier les méthodes comptables et la présentation des états financiers du système des Nations Unies.
10. Le Groupe de travail des Nations Unies sur les normes comptables du Réseau finances et budget du Comité de haut niveau sur la gestion établi par le Conseil des chefs de Secrétariat (ci après dénommé le Groupe de travail) assure pour l'heure le respect des normes UNSAS. En application de la décision du Comité de haut niveau sur la gestion d'adopter les normes IPSAS, le Groupe de travail constitue l'instance au sein de laquelle les organismes des Nations Unies décident des questions relatives à l'adoption des normes IPSAS.
11. En février 2006, un projet relatif aux normes comptables a été mis sur pied grâce à un financement conjoint, placé sous la tutelle du Groupe de travail, afin d'atteindre les principaux objectifs suivants: i) élaborer des principes et des directives comptables; ii) conseiller et soutenir les premières organisations à adopter les normes; iii) concevoir des supports didactiques sur les normes IPSAS pour l'ensemble du système; et iv) coordonner la communication avec les parties prenantes internes et externes impliquées dans l'adoption des normes IPSAS, notamment le Groupe de vérificateurs externes des comptes de l'Organisation des Nations Unies, des institutions spécialisées et de l'Agence internationale de l'énergie atomique.
12. La tâche accomplie par le Groupe de travail, soutenu par l'équipe chargée du projet, a considérablement contribué à répondre à tous les objectifs du projet relatif aux normes comptables, toutes les propositions convenues par le Groupe de travail étant approuvées par le Réseau finances et budget, puis soumises au Comité de haut niveau sur la gestion pour information, voire approbation si nécessaire.
13. Plusieurs organismes des Nations Unies ont pris des mesures en vue d'adopter les normes IPSAS, notamment en établissant i) un budget approuvé pour l'adoption; ii) la disponibilité d'une équipe d'experts; iii) un plan d'adoption; iv) un plan de communication; et v) une évaluation du progiciel ERP. Les organismes des Nations Unies s'accordent à reconnaître qu'un système ERP conforme aux normes IPSAS est indispensable pour respecter la date limite de 2010.

ADOPTION DES NORMES IPSAS PAR LE PAM

14. Conformément à la décision du Conseil de juin 2006 d'adopter les normes IPSAS, une équipe a été mise sur pied pour accomplir les tâches suivantes:
 - coordonner l'adoption et l'application des normes IPSAS au sein du PAM et en coopération avec les autres organismes des Nations Unies;



- établir de nouvelles méthodes, pratiques et directives comptables adaptées aux changements, telles que la comptabilisation des immobilisations, des engagements correspondant aux prestations dues au personnel et des stocks, ainsi que d'autres normes IPSAS applicables;
 - agir en coordination avec l'équipe chargée du projet WINGS II et contribuer à la mise à niveau et à la reconfiguration du système d'information et des modes opératoires;
 - obtenir l'approbation du Conseil pour les modifications du Statut, du Règlement général et du Règlement financier;
 - préparer des formations et une stratégie de lancement des normes IPSAS, et en assurer le bon déroulement;
 - garantir la coordination avec les organismes des Nations Unies en participant aux débats du Groupe de travail et à l'élaboration des directives;
 - concevoir des solutions rapides en cas de problèmes liés à l'application des normes IPSAS impliquant les parties prenantes internes et externes; et
 - fournir des services de conseil, de gestion et de soutien lors de l'établissement des premiers états financiers conformes aux normes IPSAS par le PAM.
15. Un plan de travail a été ébauché sur la base des activités et des grandes étapes du projet approuvées par le Conseil en juin 2006. L'annexe I montre l'état d'avancement du processus d'adoption des normes IPSAS par rapport aux délais prévus.
16. La structure de gouvernance du projet comprenait des responsables choisis parmi la haute direction du PAM, un maître de projet, un responsable de projet, des spécialistes en comptabilité, un coordonnateur de la gestion des changements, un coordonnateur de la gestion du projet et un assistant administratif. Le Bureau de la vérification interne des comptes du PAM a étudié le processus d'adoption et émis certaines recommandations destinées à faciliter son bon déroulement. Cela a abouti à la création d'un Conseil de gouvernance du projet, composé de treize membres — des directeurs de division et de département et un directeur régional pour garantir la représentation sur le terrain —, qui se réunit régulièrement pour assurer une fonction de contrôle, de conseil et d'orientation par rapport à l'adoption et à l'application des normes IPSAS.
17. Les responsables de projet ont eu des échanges réguliers avec le Commissaire aux comptes du PAM, le National Audit Office (NAO) du Royaume-Uni, qui leur fournit des conseils et un soutien précieux.
18. Des rapports intérimaires et des réunions d'information ont permis au Conseil de se tenir régulièrement au courant. Les questions liées aux normes IPSAS ont été présentées aux membres du Conseil lors des séminaires financiers de mai 2007 et avril 2008. Une consultation informelle sur l'information financière s'est tenue en décembre 2007.
19. Un plan de communication a été mis sur pied dès le début du projet. Un site Web présente des informations sur les normes IPSAS et leur application par le PAM, qui s'adressent autant aux spécialistes qu'au grand public. Des bulletins publiés tous les deux mois permettent de tenir l'ensemble du personnel régulièrement informé des derniers développements. Des partenaires externes impliqués dans l'application des normes IPSAS, membres de la Commission européenne, de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) et du Gouvernement suisse ont été conviés à partager leur expérience avec les fonctionnaires du PAM.

20. Les membres du personnel et les intervenants extérieurs ont été très nombreux à bénéficier d'une préparation, d'une formation et d'un transfert des connaissances. À ce jour, 1 400 membres du personnel ont suivi une formation sur les normes IPSAS au Siège et dans les bureaux de terrain. Tout au long de l'année 2008, des cours de perfectionnement seront dispensés aux parties prenantes telles que les membres du Conseil et les participants aux groupes de travail des Nations Unies. La coordination avec le Groupe de travail se poursuit, et des supports didactiques spécialisés dans la comptabilité d'exercice applicable aux Nations Unies sont en cours d'élaboration.
21. Les figures 1, 2 et 3 récapitulent les formations suivies par le personnel et les participants, classés dans les catégories Spécialisés dans les finances, Non spécialisés dans les finances, Direction et Autres parties prenantes, au Siège et dans les bureaux de terrain. Le plan de formation prévoit de couvrir tous les membres du personnel concernés par l'adoption des normes IPSAS d'ici à la fin 2008.

Figure 1. Nombre de membres du personnel et de participants formés/informés sur les normes IPSAS à la date d'avril 2008

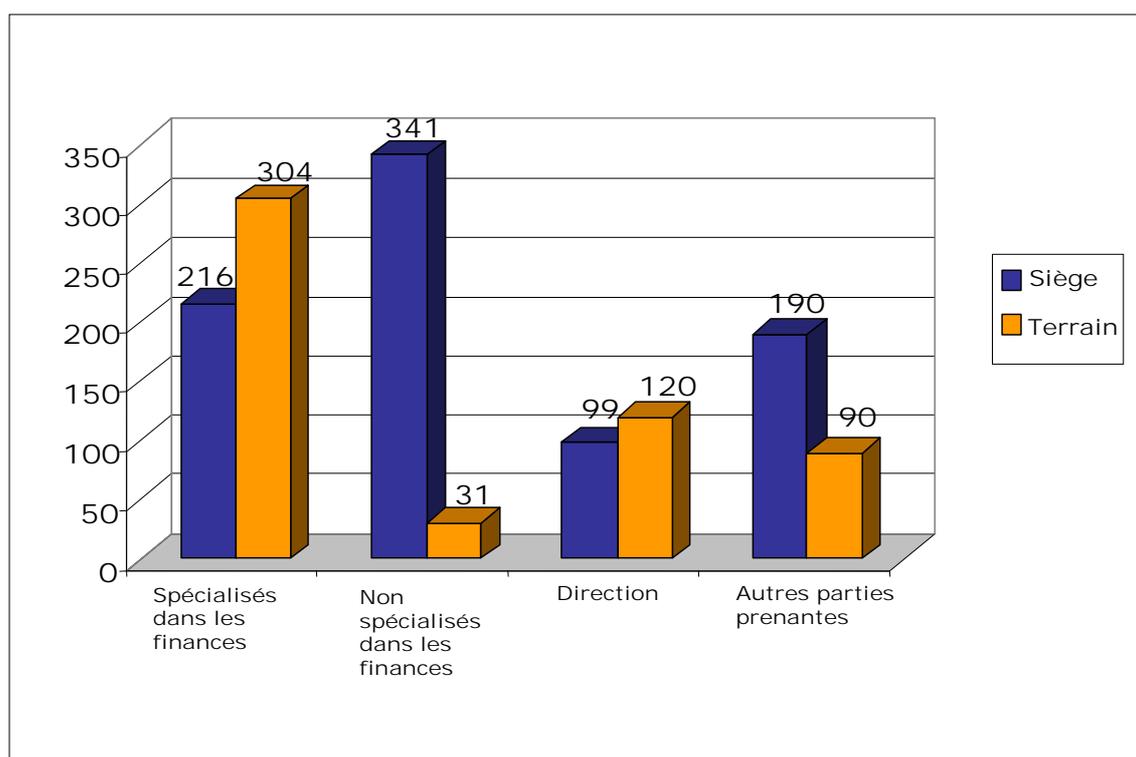


Figure 2. Pourcentage de membres du personnel et de participants formés/informés sur les normes IPSAS à la date d'avril 2008 (au niveau du terrain)

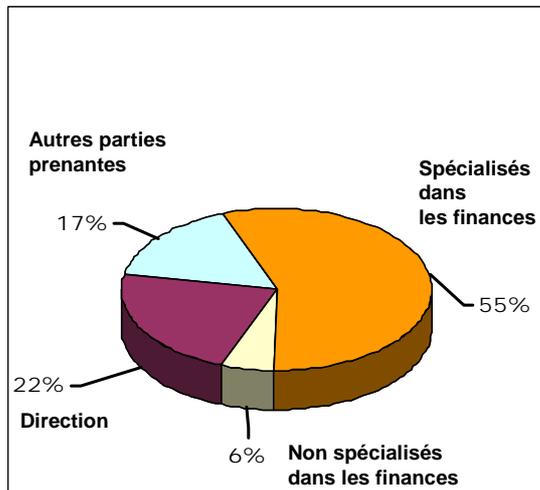
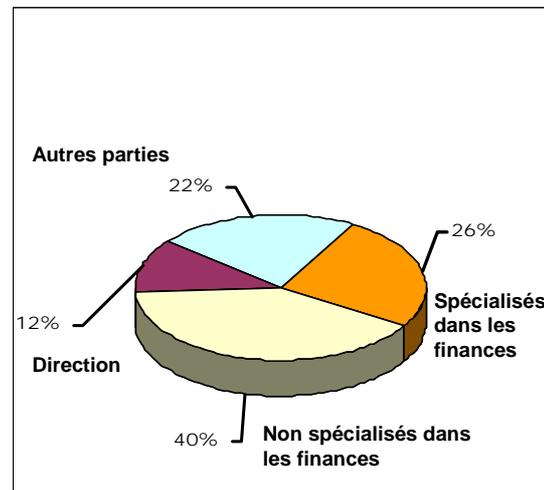


Figure 3. Pourcentage de membres du personnel et de participants formés/informés sur les normes IPSAS à la date d'avril 2008 (au niveau du Siège)



22. Un prestataire de services externes indépendant a effectué une évaluation des risques, qui a confirmé la justesse de l'approche du PAM dans l'adoption des normes IPSAS et mis en évidence les risques identifiés et gérés par le Programme, tels que la comptabilisation des stocks, des immobilisations et des engagements correspondant aux prestations dues au personnel.
23. Tout au long du processus, ses spécialistes comptables ont piloté WINGS II et encadré les bureaux de terrain et les unités administratives du PAM vers l'adoption des normes IPSAS.
24. L'une des principales activités a consisté à assurer la coordination avec les autres organismes des Nations Unies. En tant que Vice-président en exercice du Groupe de travail et responsable de son Comité directeur chargé d'adopter les normes IPSAS, le PAM a participé à toutes les réunions de ces deux organes. Il a également contribué à élaborer les directives des Nations Unies fournies par le Groupe de travail.
25. Pour faciliter l'adoption et l'application des normes IPSAS par le personnel du PAM, un prestataire de services indépendant a élaboré un manuel d'orientation générale à partir des normes IPSAS et des supports didactiques conçus par le PAM. Ce manuel est mis à la disposition des bureaux de terrain et des unités administratives du Siège, soit sous forme imprimée, soit sur l'Intranet. Il sera mis à jour à mesure que de nouvelles normes IPSAS seront publiées.

PREPARATION DU PAM: PROCEDURES AYANT SUIVI L'ADOPTION

26. La période comprise entre la date d'adoption des normes IPSAS et leur date d'application ne dépassait pas 18 mois, soit un laps de temps assez court pour un projet d'une telle ampleur, durant lequel le Conseil, la direction et le personnel du PAM ont abattu une masse de travail considérable. Les conseils du Commissaire aux comptes ont été inappréciables.

27. Compte tenu du lancement de WINGS II prévu en 2009, le PAM a réexaminé la faisabilité de l'application des normes IPSAS en 2008. Les systèmes actuels, tels que le logiciel SAP, le système d'analyse et de gestion du mouvement des produits (COMPAS) et la base de données de gestion des actifs (AMD) ont été évalués. Après avoir vérifié la capacité de ces systèmes à suivre les stocks et les immobilisations, et après avoir consulté les parties prenantes internes et le Commissaire aux comptes, le Secrétariat a décidé que les états financiers de 2008 pourraient être établis conformément aux normes IPSAS. S'agissant des postes tels que les stocks et les immobilisations, pour lesquels la comptabilisation par opérations n'est pas possible dans les systèmes actuels en 2008, des procédures manuelles et automatisées seront employées pour établir les soldes d'ouverture et de fermeture, et les passer en écritures.
28. Par conséquent, 2008 constitue une année de transition pour l'adoption des normes IPSAS, le respect des dispositions applicables et la mise en conformité à ces normes. Le lancement de WINGS II étant prévu pour 2009, un système ERP sera disponible pour appuyer la mise en conformité aux normes IPSAS. Le Directeur financier continue de suivre l'adoption des normes IPSAS et la mise en conformité. L'annexe II résume les mesures qui ont été ou sont actuellement prises dans les domaines les plus directement touchés par les normes IPSAS. Pour soutenir l'adoption dès 2008, le PAM s'appuiera sur certaines dispositions transitoires d'incidence minimale. Avec le soutien constant du Conseil et du Commissaire aux comptes, l'implication de la direction, des unités administratives et des bureaux de terrain, et des améliorations mineures du système, le PAM est en passe d'achever la pleine adoption des normes IPSAS en 2008.
29. Les premiers états financiers conformes aux normes IPSAS seront préparés dans les mois à venir, et toute mise à jour concernant la conformité aux normes IPSAS sera communiquée au Conseil par le biais des états financiers et de leurs notes afférentes, et de rapports réguliers. Le Conseil sera régulièrement tenu informé de la publication ou de la mise à jour des normes IPSAS.

SITUATION BUDGETAIRE DU PROJET ET CLOTURE DU PROJET

30. Le Conseil a approuvé un budget prévisionnel associé à un plan incluant activités et grandes étapes, qui prévoit des ressources pour l'adoption des normes IPSAS. L'adoption et l'application réussies des normes IPSAS reposent sur l'utilisation d'un système ERP conforme à ces normes; elles dépendent également des solutions proposées par les groupes de travail du système des Nations Unies qui délibèrent sur les problèmes courants d'application des normes IPSAS. Par ailleurs, des problèmes actuellement non identifiés peuvent survenir demain et compromettre l'adoption et l'application des normes IPSAS.
31. Parmi les problèmes rencontrés, on peut citer le peu de candidats qualifiés prêts à s'investir dans un projet de courte durée, un calendrier d'adoption serré, le manque de supports didactiques spécialisés, et le manque de capacités internes durant les premières phases du projet.
32. L'objectif était d'adopter les normes IPSAS à compter du 1er janvier 2008. L'annexe I présente l'état actuel du processus d'adoption.
33. Au cours de la période d'adoption, des économies ont été réalisées pour ne pas excéder le budget approuvé par le Conseil. Des formations sur les normes IPSAS ont ainsi été associées à d'autres formations pour réduire les frais de voyage et de logement. À l'origine, les besoins identifiés se fondaient sur les dépenses de personnel estimées durant l'exercice biennal 2006–2007. L'estimation de ces dépenses a augmenté durant l'élaboration du Plan

de gestion pour l'exercice biennal 2008–2009, mais les ressources budgétaires du projet ont fait l'objet d'une réaffectation et aucune augmentation n'a été requise.

34. Suite aux recommandations issues d'un audit interne et à l'évaluation des risques, un coordonnateur de la gestion des changements et un coordonnateur de la gestion du projet ont rejoint l'équipe chargée du projet. Ces mesures ont permis de réduire la dépendance à l'égard des consultants, de renforcer la stabilité en matière de communication et de formation, et de faciliter le suivi et la mise à jour du budget et du plan de travail.
35. Les moyens spécialement développés par l'équipe chargée de l'adoption des normes IPSAS — certes tributaires des ressources disponibles — doivent être maintenus, au moins jusqu'au lancement de WINGS II au début de 2009, et jusqu'à soumission à l'approbation du Conseil des premiers états financiers conformes aux normes IPSAS, en juin 2009. Le Conseil a pris note de cette nécessité.
36. Selon les prévisions, l'adoption des normes IPSAS sera achevée en juin 2009. Dans la mesure du possible, compte tenu des ressources limitées, les moyens spécialement développés par le projet seront intégrés dans les activités courantes.
37. Selon toute probabilité, le budget sera entièrement utilisé durant l'année 2009. Les ressources restantes à la fin de 2008 seront exclusivement destinées à couvrir les dépenses de personnel en 2009. Le tableau ci-après présente l'utilisation prévue et effective du budget jusqu'à la fin de 2009.

TABLEAU: UTILISATION DU BUDGET JUSQU'À LA FIN DE 2009 (EN MILLIONS DE DOLLARS É.-U.)					
Catégories de coûts	Détails	Plan	Utilisation		
			2006–2007	2008–2009 (effective/prévue)	Total
Employés	1 responsable de projet P-5 3 administrateurs P-4 1 assistant administratif G-5	1,3	0,7	1,3	2,0
Consultants	Spécialistes des normes NCI* /IPSAS	0,5	0,1	0,2	0,3
Équipement	Ordinateurs	0,1	0,1	0	0,1
Voyages	Bureaux de pays, réunions des Nations Unies	0,8	0,1	0,1	0,2
Formation	Mise en route des nouvelles procédures	0,8	0,2	0,6	0,8
Autres	Coordination des activités des Nations Unies	0,2	0,1	0,2	0,3
Total		3,7	1,3	2,4	3,7

* Normes comptables internationales

CONCLUSION

38. L'introduction des normes IPSAS constitue un changement radical des normes de comptabilité et de présentation de l'information financière du PAM, qui renforcera l'obligation redditionnelle ainsi que la transparence, la lisibilité et l'utilité de ses rapports financiers réglementaires.



39. Pour poursuivre l'application des normes IPSAS avec succès et obtenir l'aval des vérificateurs, le PAM se doit de satisfaire les exigences minimales requises:
- une implication et un soutien constants de la haute direction;
 - une maîtrise de la comptabilité d'exercice, ainsi que des connaissances et des capacités solides pour le personnel chargé des finances; et,
 - un système ERP fiable — WINGS II — capable de fournir l'appui nécessaire au système et d'assurer la conformité des rapports aux normes IPSAS.
40. S'il répond à ces impératifs — et grâce au soutien constant du Conseil en faveur d'une gestion rigoureuse et transparente, aux conseils du Commissaire aux comptes et à une participation active aux processus des Nations Unies — le PAM jouera un rôle de premier plan dans l'amélioration de la communication de l'information financière.

ANNEXE I

PROJET D'APPLICATION DES NORMES IPSAS ACTIVITÉS ET GRANDES ÉTAPES À LA DATE D'AVRIL 2008						
	Activités et grandes étapes	Description	Organe responsable	Début prévu	Fin prévue	Situation à la date d'avril 2008
1	Début du projet	Grande étape		01/01/2006		Début effectif en juin 2006
2	a) Mise en place de l'équipe chargée du projet b) Obtention de l'approbation du financement par le Conseil		ADF ADF/Conseil d'administration	01/01/2006	31/03/2006 20/06/2006	Responsable de projet et deux collaborateurs engagés juin 2006. Équipe définitivement constituée en 2007. Approbation des ressources par le Conseil obtenue en temps voulu en juin 2006.
3	Préparation de nouvelles méthodes comptables, modification des procédures de l'Organisation et directives en la matière		Équipe chargée du projet	01/02/2006	31/08/2006	Manuel sur la comptabilité IPSAS achevé début 2008. Documents sur les procédures, les directives et les dispositions applicables établis et publiés dans la première moitié de 2008.
4	Confirmation par la direction des changements apportés aux règles et règlements, aux méthodes comptables et aux procédures	Grande étape	Maître du projet		30/09/2006	Révisions du Statut, du Règlement général et du Règlement financier approuvées par le Conseil, en novembre 2006 et juin 2007.
5	Coordination de la description du projet IPSAS avec l'équipe de WINGS II chargée du processus comptabilité		Équipe chargée du projet/équipe de WINGS II chargée du processus comptabilité	01/03/2006	31/07/2006	Participation de l'équipe chargée du projet à la conception de WINGS II.
6	Préparation du plan détaillé pour la phase de mise en œuvre du projet		Responsable du projet	01/05/2006	30/09/2006	Plan de travail préparé sur la base d'un modèle organisationnel standard; régulièrement mis à jour et remanié.
7	Mise au point final de la conception du système (modèle pour WINGS II)	Grande étape	Équipe chargée du projet IPSAS/ équipe WINGS II chargée du processus comptabilité		31/08/2006	Modèle finalisé par l'équipe de WINGS II, avec la participation de l'équipe chargée du projet IPSAS.
8	Obtention de l'approbation par le Conseil des nouvelles politiques	Grande étape	Maître du projet		30/11/2006	Approbation obtenue durant les sessions du Conseil de novembre 2006 et juin 2007
9	Mise au point du système, à partir du modèle	Actifs et stock	ADIC WINGS II*	01/12/2006	28/02/2007	Projet WINGS II en phase d'élaboration et de mise en œuvre.
10	Phase expérimentale	Essai d'utilisation et mise à niveau du système	Équipe chargée du projet/ ADF/ADIC*	01/03/2007	31/05/2007	Planification de la phase expérimentale à un stade avancé de la mise en œuvre de WINGS II.
11	Validation finale par les utilisateurs	Grande étape			31/05/2007	Système WINGS II prêt à un stade avancé en 2008.

PROJET D'APPLICATION DES NORMES IPSAS ACTIVITÉS ET GRANDES ÉTAPES À LA DATE D'AVRIL 2008						
	Activités et grandes étapes	Description	Organe responsable	Début prévu	Fin prévue	Situation à la date d'avril 2008
12	Élaboration de manuels de formation et de directives		Équipe chargée du projet	01/04/2007	30/06/2007	Cours de base et avancés sur la comptabilité d'exercice — dispensés depuis fin 2006 dans les bureaux de terrain et au Siège. Formation théorique dispensée par l'équipe chargée du projet; formation sur le processus comptabilité et formation technique dispensées dans le cadre du projet WINGS II. L'équipe chargée du projet sur les normes comptables des Nations Unies élabore des formations avancées sur la comptabilité d'exercice et les normes IPSAS pour les spécialistes de la comptabilité, à compter de juin 2008.
13	Préparation de l'inventaire physique	Actifs et stocks	Équipe chargée du projet	01/07/2006	30/09/2006	Conforme aux prévisions. Essais à blanc effectués en 2007 par le groupe de travail interne mené par OML. Soldes d'ouverture établis pour le 01/01/2008. Poursuite des exercices trimestriels. Le principal exercice doit être effectué à la fin de 2008 pour établir les soldes de clôture. Comptabilisation par transformations.
14	Formation du personnel (tous lieux d'affectation)	Nouveaux systèmes, nouvelles politiques, procédures	Équipe chargée du projet, consultants externes	01/07/2007	31/12/2007	Cours de base et avancés sur la comptabilité d'exercice depuis fin 2006 dans les bureaux de terrain et au Siège. Formation théorique dispensée par l'équipe chargée du projet; formation sur le processus comptabilité et formation technique dans le cadre du projet WINGS II. L'équipe chargée du projet sur les normes comptables des Nations Unies élabore des formations avancées sur la comptabilité d'exercice et les normes IPSAS pour les spécialistes de la comptabilité, à compter de juin 2008.
15	Inventaire physique	Actifs et stock	Personnel local et consultants externes	01/10/2007	31/12/2007	Conforme aux prévisions. Essais à blanc effectués en 2007 par le groupe de travail interne mené par OML. Soldes d'ouverture établis pour le 01/01/2008. Poursuite des exercices trimestriels. Le principal exercice doit être effectué à la fin de 2008 pour établir les soldes de clôture. Comptabilisation par transformations.

PROJET D'APPLICATION DES NORMES IPSAS ACTIVITÉS ET GRANDES ÉTAPES À LA DATE D'AVRIL 2008						
	Activités et grandes étapes	Description	Organe responsable	Début prévu	Fin prévue	Situation à la date d'avril 2008
16	Adoption des normes IPSAS	Grande étape			01/01/2008	Conforme aux prévisions. PAM prêt à l'adoption comme prévu. Utilisation des systèmes existants en 2008, et de WINGS II à partir de 2009.
17	Reformulation des états financiers à compter du 31 décembre 2007	Établissement des rapports financiers	Équipe chargée du projet /ADF	01/01/2008	31/03/2008	Conforme aux prévisions. Soldes d'ouverture établis. Réajustement des postes du bilan conforme aux prévisions. Pas de comparatif pour la première année d'adoption, conformément à l'accord convenu avec le Groupe de travail.
18	Clôture du projet d'adoption des normes IPSAS	Grande étape			30/06/2008	Clôture du projet d'adoption des normes IPSAS en 2009. Régularisation des activités en cours en 2008 et préparation de deux ébauches d'états financiers avant l'exercice de clôture de fin d'année. Participation constante au développement et au déploiement de WINGS II.

* En coordination avec le projet de mise à niveau du système WINGS II.

** Division de la logistique.

ANNEXE II

DOMAINES LES PLUS DIRECTEMENT TOUCHÉS – SYSTÈME DE CONFORMITÉ AUX NORMES IPSAS ET DISPOSITIONS NÉCESSAIRES À LA TRANSITION				
Domaine	WINGS	WINGS II	Phase de transition 2008	Respect total des dispositions applicables
Immobilisations	Mettre à jour la base de données de gestion des actifs (AMD) et garantir la fiabilité des données	Introduire le module des immobilisations	i) Demander une phase de transition de 5 ans ii) Mettre à jour les données de l'AMD iii) Établir les soldes d'ouverture	Module des immobilisations permettant une comptabilisation correcte des données financières liées aux immobilisations.
Inventaires	i) Évaluer les stocks à l'aide du système COMPAS ii) Évaluer les stocks d'articles non alimentaires à l'aide des applications individuelles existantes	i) Mettre COMPAS à niveau ii) Utiliser le système d'inventaire SAP	i) Évaluer les stocks à l'aide de COMPAS et des applications existantes ii) Établir les soldes d'ouverture	Système d'inventaire qui fournit des données financières fiables en matière de comptabilité des stocks.
Prestations dues au personnel	i) Comptabiliser les principales prestations dues à l'aide de données actuarielles ii) Comptabiliser les soldes de congés par des calculs manuels iii) Comptabiliser les prestations dues aux agents nationaux	Automatiser les calculs en développant des rapports personnalisés	i) Comptabiliser les prestations dues au personnel avant l'adoption des normes IPSAS, financement adéquat ii) Vérifier que les données relatives aux agents nationaux sont exactes iii) Établir les soldes d'ouverture	Comptabiliser toutes les prestations dues au personnel dans les états financiers et affecter les ressources requises. Le financement doit être considéré comme une question budgétaire plutôt que comptable.
États financiers	i) Réajuster les trois états financiers de base et établir deux nouveaux états — mouvements des actifs nets/fonds propres et comparatif budgétaire ii) Joindre des notes annexes iii) Le Groupe de travail est convenu que des comparatifs ne seraient pas produits lors de la première année d'adoption, conformément aux normes IPSAS	i) Réajuster tous les états financiers et les produire sous forme électronique ii) Joindre des notes	i) Réajuster les états en utilisant toutes les ressources disponibles ii) Procéder à des réajustements manuels si nécessaire iii) Établir les soldes d'ouverture pour l'actif, le passif et les soldes de fonds ii) Joindre des notes jointes	Prise en compte dans les états financiers et les notes jointes de toutes les dispositions découlant des normes IPSAS et de certaines exigences IFRS ¹ /NCI.
Comparaison des budgets	Introduire de nouvelles notes pour la comparaison budget-résultats effectifs et le rapprochement trésorerie-états financiers	Produire la comparaison budgétaire et le rapprochement sous forme électronique	Intervention manuelle requise pour produire le rapprochement et la comparaison	Nécessité de répondre aux exigences d'IPSAS 24 concernant les informations budgétaires par la comparaison budget-résultats effectifs et le rapprochement entre les trésoreries du budget et les états financiers.

DOMAINES LES PLUS DIRECTEMENT TOUCHÉS – SYSTÈME DE CONFORMITÉ AUX NORMES IPSAS ET DISPOSITIONS NÉCESSAIRES À LA TRANSITION				
Domaine	WINGS	WINGS II	Phase de transition 2008	Respect total des dispositions applicables
Comptabilisation des recettes	i) Modifier le système WINGS actuel pour répondre aux exigences des normes IPSAS concernant les fonds d'affectation spéciale, les opérations bilatérales et les recettes du CII ii) Suivre les ajustements transformationnels de haut niveau	i) Dans la conception et la mise au point du système, prendre en compte l'exigence de comptabilisation des recettes sur la base de l'exercice ii) Déplacer et convertir les données conformément à cette exigence	Soit i) modifier WINGS, soit ii) utiliser les documents comptables en regard avec les états financiers	A l'aide du système, comptabiliser les recettes liées aux fonds d'affectation spéciale, aux opérations bilatérales et aux CII ² conformément à la comptabilité d'exercice.
Actifs incorporels	i) Collecte manuelle des données sur le terrain ii) OMI ³ chargé de mettre à jour la base de données manuellement	Tenir compte de cette exigence lors de la mise au point du système	i) Collecte des données ii) Mise à jour des données iii) Établissement des soldes d'ouverture	Conformité aux NCI 38 sur les actifs incorporels par la comptabilisation et l'amortissement des actifs incorporels.
Crédits-baux	i) Collecte manuelle des données sur le terrain ii) OMMI ⁴ chargé de mettre à jour la base de données manuellement	Tenir compte de cette exigence lors de la mise au point du système	i) Collecte de données ii) Mise à jour des données iii) Établissement des soldes d'ouverture	i) Note sur les paiements minimaux exigibles en vertu d'un bail. ii) Capitalisation et amortissement des améliorations locatives.
Charges et crédits	i) Collecte manuelle des données ii) Saisie manuelle des pièces comptables	Tenir compte de cette exigence lors du développement du système	i) Collecte manuelle des données ii) Saisie manuelle des pièces comptables	Charges et crédits à consigner, notamment les provisions pour pertes sèches, amortissements et créances douteuses.

¹ Normes internationales d'information financière (International Financial Reporting Standards).

² Compte d'intervention immédiate.

³ Division des technologies de l'information et des communications.

⁴ Sous-Division de la gestion des infrastructures et des équipements

LISTE DES SIGLES UTILISES DANS LE PRESENT DOCUMENT

ADF	Division des finances (rebaptisée Division financière et juridique, FL)
ADIC	Centre de compétences (rebaptisé OMIC)
AMD	base de données de gestion des actifs
CII	Compte d'intervention immédiate
COMPAS	système d'analyse et de gestion du mouvement des produits
ERP	<i>Enterprise Resource Planning</i>
FLA	Bureau de la comptabilité
FLAI	Sous-Division chargée du projet sur les normes IPSAS
NAO	National Audit Office
NCI/IFRS	Normes comptables internationales/Normes internationales d'information financière
normes IPSAS	Normes comptables internationales du secteur public
OMI	Division des technologies de l'information et des communications
OML	Division de la logistique
OMMI	Sous-Division de la gestion des infrastructures et des équipements
OTAN	Organisation du Traité de l'Atlantique Nord
WINGS	Système mondial et réseau d'information du PAM